

# FORMATION ERGOTHERAPEUTE

## Le projet pédagogique

➔	Les orientations de la formation.....	2
➔	La conception générale de la formation et les choix pédagogiques en lien avec les métiers préparés : les valeurs, les finalités visées avec le profil attendu et les compétences pour exercer le métier.....	2
➔	L'individualisation des parcours .....	9
➔	La planification de l'alternance .....	10
➔	Les lieux de stage en lien avec les obligations réglementaires .....	11
➔	Les modalités d'encadrement et de tutorat négociées avec les responsables des structures d'accueil	11
➔	Les prestations offertes à la vie étudiante .....	14

## ➔ Les orientations de la formation

L'IFE IFTS Arc Alpin- s'inscrit dans une vision de la société qui articule les questions de santé et de l'intervention sociale. Ces questions ne s'opposent plus mais sont bien réunies par la notion de parcours des personnes, de citoyens, titulaires de droits et capables de déterminer leurs projets en fonction de leurs aspirations. Cette perspective configure la vision de l'ergothérapeute que l'IFTS porte. Les évolutions de la société, celles des politiques publiques, sociales ou de santé, celles des spécificités et des aspirations des personnes concernées engagent des mutations profondes du métier d'ergothérapeute.

Au-delà d'une intervention purement rééducative et compensatrice l'ergothérapeute se positionne comme un accompagnateur de la facilitation pour un accès, pas seulement aux structures, mobilières, immobilières ou urbaines mais aussi aux droits, sociaux et occupationnels, à la formation, à la connaissance, à la vie de la cité et enfin à la participation pleine et entière des personnes. Cet accès et cet exercice doivent être garantis à toute personne qui s'en trouve empêchée en raison des conséquences liées à l'âge, à une affection, physique, psychique, mentale, cognitive, ainsi qu'à tout élément non biologique qui va déterminer sa santé (Charte D'Ottawa, 1970 ; Commission des déterminants de la santé de l'OMS, 2005).

La formation s'attachera à :

- ✓ Favoriser la construction d'une identité professionnelle et d'une expertise
- ✓ Articuler La recherche avec la professionnalisation
- ✓ Favoriser l'ouverture aux autres regards
- ✓ Affirmer l'ancrage territorial et l'ouverture vers l'international
- ✓ Développer la compréhension et la connaissance des environnements
- ✓ Stimuler la réflexivité ou l'« ingenium » de l'ergothérapeute

## ➔ La conception générale de la formation et les choix pédagogiques en lien avec les métiers préparés : les valeurs, les finalités visées avec le profil attendu et les compétences pour exercer le métier

### Finalités et valeurs

#### ✓ Finalité

L'IFE IFTS Arc-Alpin dispense un enseignement défini par l'arrêté du Ministère de la Santé du 05 juillet 2010 et prépare au diplôme d'Etat d'Ergothérapeute (décret n°70-1042 du 6 novembre 1970). Il vise à former des praticiens mettant en acte les valeurs précisées par la suite.

#### ✓ Définition du métier

Arrêté du 5 juillet 2010 relatif au diplôme d'État d'ergothérapeute :

*"L'ergothérapeute est un professionnel de santé qui fonde sa pratique sur le lien entre l'activité humaine et la santé. Il intervient en faveur d'une personne ou d'un groupe de personnes dans un environnement médical, professionnel, éducatif et social.*

*Il évalue les intégrités, les lésions, les capacités de la personne ainsi que ses performances motrices, sensorielles, cognitives, psychiques. Il analyse les besoins, les habitudes de vie, les facteurs environnementaux, les situations de handicap et pose un diagnostic ergothérapeutique.*

*Il met en œuvre des soins et des interventions de prévention, d'éducation thérapeutique, de rééducation, de réadaptation, de réinsertion et de réhabilitation psychosociale visant à réduire et compenser les altérations et les limitations d'activité, développer, restaurer et maintenir l'indépendance, l'autonomie et l'implication sociale de la personne.*

*Il conçoit des environnements de manière sécurisée, accessible, adaptée, évolutive et durable. Afin de favoriser la participation de la personne dans son milieu de vie, il préconise des aides techniques et des assistances technologiques, des aides humaines, des aides animalières et des modifications matérielles. Il préconise et utilise des appareillages de série, conçoit et réalise du petit appareillage, provisoire, extemporané. Il entraîne les personnes à leur utilisation. »*

### ✓ Valeurs

L'ergothérapeute tel qu'il sera formé à l'IFTS doit être en capacité de pouvoir être un lecteur fin de la rencontre, en situations, des personnes avec les environnements liés à leur choix et leurs parcours de vie, de leurs activités et occupations au sein de ces environnements.

Dans cette rencontre, l'ergothérapeute est un catalyseur de changement individuel et collectif, synchronisateur d'opportunités créatrices, de ressources ingénieuses, de capacités, au sens des capacités adaptatives des situations. Pour cela il s'appuie sur une expertise affirmée dans des champs très larges, puisqu'il s'agit de pouvoir appréhender une personne (ou un groupe de personnes), à tout moment de son histoire, de son parcours, dans un système complexe.

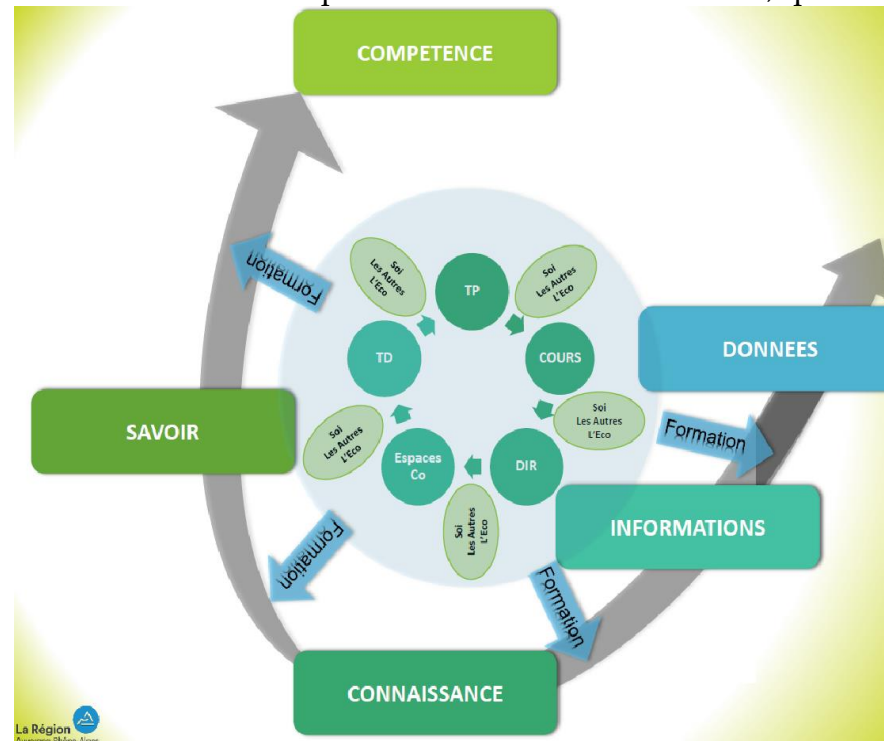
Ainsi la construction de l'identité professionnelle de l'ergothérapeute articule une triple position d'expertise : technique, thérapeutique et sociale.

## Les choix pédagogiques en lien avec les métiers préparés : le modèle pédagogique de l'IFTS

### ✓ Principes

Les ergothérapeutes développent une approche centrée sur la mobilisation des ressources individuelles et celles des milieux de vie, dans la réalisation des activités humaines routinières et singulières. Les métiers, incarnés dans la figure du travailleur social, du professionnel de santé, de l'encadrement revendiquent un art qui convoque aussi la mobilité de l'intelligence, la rapidité d'action et l'habileté à saisir l'occasion et la créer. Les compétences ainsi acquises font sens en rapport à des fonctions qui s'exercent en référence à des repères éthiques et déontologiques garantissant la qualité des interventions.

La réflexion, centrale sur les logiques à l'œuvre et les processus d'apprentissage, puisqu'il s'agit bien d'appropriation, donc de professionnalisation a permis de produire un modèle de référence actualisé pour l'ensemble des formations, que nous pouvons schématiser ainsi :



Ce schéma montre la place de la formation dans l'acquisition des compétences.

A l'IFTS la pédagogie de la réflexivité s'est construite autour du modèle d'éc(h)o-formation qui permet de mettre en dialogue l'ensemble des temps de formation :

- *Au contact des autres (collectif, contenus, accompagnement), ou l'écho réalise la transformation des informations en connaissances et des connaissances en savoirs.*
- *Au contact de soi (auto) ou l'écho (réflexivité) rétablit le lien entre les composantes de la compétence:*
  - *Qu'est-ce qu'il faut connaître pour faire ?*
  - *Qu'est-ce qu'il faut savoir faire ?*
  - *Qu'est-ce qu'il faut comprendre (de la situation) pour faire ?*
- *Au contact de l'expérience qui réalise l'environnement contextualisé (éco) nécessaire à la mise en œuvre et à l'observation des compétences.*

La formation repose donc sur un processus qui est celui de l'étudiant et qui permet la transformation des données, informations en compétences. La formation doit pouvoir offrir à l'étudiant les conditions favorisant le développement :

- *D'un art interrogatif et délibératif fondé sur :*
- *Le discernement, la discrimination, la confrontation et la critique*
- *La polémique pour interroger le quotidien : une fonction d'identification*
- *De la capacité à coopérer et coordonner*
- *De la capacité à analyser*
- *De la capacité à restituer*
- *De compétences professionnelles.*

Ce processus repose sur les principes suivants :

- *La formation intervient dans les interstices (données/information) et permet le passage à l'étape suivante en initiant la réalisation de liens.*
- *C'est l'étudiant qui produit ses connaissances et ses savoirs ce n'est pas la formation.*
- *Les modalités s'adossent toutes sur un processus qui s'appuie sur l'expérience de l'étudiant, génère une réflexion sur cette expérience et formalisent les règles qui régissent cette expérience.*

### **Les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation**

Les objectifs de la formation préparant au Diplôme d'Etat d'Ergothérapeute sont donc de :

- *Favoriser la construction d'une identité professionnelle et d'une expertise*
- *Articuler la recherche avec la professionnalisation*
- *Favoriser l'ouverture aux autres regards*
- *Affirmer l'ancrage territorial et l'ouverture vers l'international*
- *Développer la compréhension et la connaissance des environnements*
- *Stimuler la réflexivité ou l'« ingenium » de l'ergothérapeute*

### **Favoriser la construction d'une identité professionnelle et d'une expertise**

Le processus de professionnalisation, à partir de données, puis d'informations, vise la transformation des connaissances en savoirs théoriques et pratiques dans la perspective de la production de compétences. Ces compétences constituent de véritables « savoir-agir » quels que soient les contextes. Les étudiants sont donc bien les (co)auteurs de la production de leurs connaissances, savoirs et compétences.

La professionnalisation ne peut se satisfaire des seuls enseignements disciplinaires. En effet ceux-ci s'inscrivent dans des processus visant l'appropriation et la production de compétences en situation. Il n'y a donc pas de dissociation ni de rupture ni de hiérarchisation entre les no-

tions de formation « pratique » ou « théorique ». En effet la professionnalisation s'inscrit dans un processus qui favorise la production de connaissances, de savoirs et de compétences et associe, dans un même parcours l'action en situation et l'action hors situation, l'individuel (l'intime, la réflexivité) et le collectif (l'autre, la coopération).

L'étudiant est bien auteur de ce parcours et de ces transformations intimes et existentielles. Toutes les interventions à l'IFTS s'inscrivent donc dans un parcours qui emprunte systématiquement les processus à l'œuvre dans les apprentissages et favorisent la réflexivité.

### **Articuler La recherche avec la professionnalisation**

L'objectif de cette articulation est bien de former de futurs professionnels en capacité de faire évoluer et d'actualiser leurs pratiques et leurs connaissances. Il convient pour cela, dès le début de la formation, d'amener les étudiants à réfléchir à comment les outils professionnels peuvent être mobilisés comme outil de recherche.

Les unités d'enseignement et d'intégration, permettent aussi de réfléchir la transformation des problématiques de terrain en sujet de recherche. C'est pourquoi la professionnalisation ne doit pas se comprendre comme une juxtaposition de théorie et de pratique mais bien comme un dialogue permanent entre expérience et réflexivité. De même l'analyse (clinique) des situations et l'analyse des pratiques permettent une appropriation des modèles d'intervention par la confrontation interdisciplinaire sur les concepts d'intervention en santé et d'intervention sociale. Il s'agit bien pour cela d'accompagner les étudiants à produire de la connaissance sur les pratiques. Cette production s'accompagne des apports de la recherche fondamentale, des données probantes en ergothérapie, de la recherche action. Cette dernière permet aux étudiants d'appréhender la transformation des pratiques en faisant émerger les besoins des personnes en termes d'équilibre occupationnel.

L'écriture du mémoire de recherche permet à l'étudiant de problématiser, d'approfondir sa réflexion concernant une situation de pratique en ergothérapie et de s'initier à la démarche de recherche.

### **Favoriser l'ouverture aux autres regards**

Pour appréhender la personne dans sa globalité il ne faut pas se limiter à une compréhension en « tuyaux d'orgue » de celle-ci. En effet « découper » la personne en fonction de l'identification des problèmes qu'elle traverse, pose deux risques fondamentaux :

- ✓ *La confusion identitaire* : se méprendre sur la personne en la confondant avec l'addition de ses manques, de ses difficultés sociales et de santé. C'est un risque de réduction identitaire.
- ✓ *L'absence de prise en compte globale* : la conséquence du premier risque est de passer à côté de l'identité réelle de la personne et de négliger l'ensemble de ses ressources et de ses aspirations, qui se situent bien au-delà des simples besoins.

C'est la raison pour laquelle travailler, dès la formation, en transversalité santé-intervention éducative et sociale, contribue à forger une identité professionnelle garantissant un rapport dialogique entre accompagnement et prise en charge.

L'intérêt pour les étudiants et futurs professionnels est également de pouvoir s'approprier le langage, les outils et la vision respective de chacun des deux champs. Cela s'inscrit dans un contexte d'émergence de modèles de pratique systémique en ergothérapie à un niveau international, qui viennent étayer une pensée complexe aujourd'hui nécessaire à la compréhension des situations de vie.

La formation doit donc comprendre des temps de transversalité entre ergothérapeutes et travailleurs sociaux et autres professionnels de santé sur :

- ✓ *Des notions et disciplines fondamentales* : sociologie, socio-anthropologie, philosophie (éthique), positionnement, secret professionnel et partage d'informations, écrits professionnels.
- ✓ *Des modalités et outils d'intervention* : le parcours des personnes, intervention collective, outils de la participation, outil et modalités de diagnostic, démarche projet, santé communautaire, développement social, urbanisme...
- ✓ *Des expériences croisées* : des stages à orientation sociale, médico-sociale, sanitaire et dans les lieux de vie...
- ✓ *Des pratiques professionnelles partagées* avec d'autres IFE et d'autres instituts de formation en santé (IFMK, IFSI...) compléteront ce croisement des regards en apportant la connaissance d'autres modèles d'intervention en santé.

### **Affirmer l'ancrage territorial et l'ouverture vers l'international**

#### **✓ L'ancrage territorial**

La présence de l'IFTS sur son territoire s'affirme par un ancrage multiple. Cela permet de :

- *Diversifier les partenariats et coopérations*
- *De définir nos relations avec l'écosystème employeur en renforçant notamment notre ancrage dans les territoires éloignés et qui rencontrent des problèmes de recrutement, d'attractivité et de désertification de l'offre en services de santé.*
- *Renforcer nos coopérations et mutualisations dans le champ de la formation et de la recherche.*
- *Développer les connaissances des environnements sociaux concrets par les étudiants*
- *Repérer des besoins en ergothérapie au-delà des pratiques existantes*
- *Dynamiser le réseau des ergothérapeutes du territoire par l'information, la coopération, la participation au projet de l'IFE*

#### **✓ L'ouverture vers l'international**

A l'IFTS, les étudiants ont depuis une vingtaine d'années la possibilité de faire un stage à l'étranger et une quinzaine d'étudiants chaque année profitent de cette modalité pédagogique.

L'internationalisation des échanges impacte l'intervention sociale et la santé. C'est pourquoi il est important de pouvoir faire des passerelles entre les professionnels, les étudiants et les formateurs/enseignants pour penser l'ouverture à l'international, pour envisager des ajustements par des expériences et des coopérations à construire au niveau Européen voire international.

La mobilité des étudiants, des formateurs/enseignants mais aussi des personnes concernées est un appui intéressant pour remettre en question les cadres théoriques de références, les pratiques, les logiques à l'œuvre et nourrir la réflexion pour aller vers des expériences innovantes, enrichir les enseignements inspirés çà et là de pratiques observées, d'échanges multiples grâce à ce détour par l'Ailleurs.

L'ouverture à l'international permet des articulations et des coopérations avec les territoires et les professionnels et ce, par le biais d'une formation continue alimentée par les échanges à l'international mais aussi par l'intermédiaire de projets stratégiques.

Enfin l'ergothérapie en France se construit et se transforme avec des modèles et des expériences qui sont aussi pensés et développés au-delà de nos frontières. L'ouverture à l'international permet d'inscrire un institut de formation en ergothérapie dans une dynamique de participation, de co-production et de coopération autour des modèles d'intervention. Permettre aux étudiants d'aller vivre leurs expériences de formation pratiques aux sources de ces modèles engage également un enrichissement significatif de la profession toute entière.

### **Stimuler la réflexivité ou l'« ingenium » de l'ergothérapeute**

L'identité professionnelle de l'ergothérapeute a souvent été caractérisée par la capacité de produire des réponses pratiques, visibles, concrètes, ajustées en situation aux conséquences des déficiences fonctionnelles, psychosociales des personnes.

Cette démarche, complexe, héritée de l'histoire du métier, constitue "l'ingenium" de l'ergothérapeute s'appuie d'une part sur des connaissances scientifiques, liées aux situations, aux conséquences des pathologies, aux personnes et aux environnements et d'autre part sur une expérience et connaissance des personnes à travers leurs aspirations et projets.

La question, sur le plan de la formation, en particulier pédagogiquement, est de savoir comment accompagner le développement, reconnaître, valoriser et modéliser cet Ingenium pour en faire un sujet d'étude et de formation. Cela convoque la recherche afin, en situation de formation, de pouvoir produire de la connaissance sur les pratiques. C'est un engagement fort pour un institut de formation, qui permet la cohabitation accompagnée des formes intuitives et situées du savoir (créativité, intuition, empirisme...) avec les formes scientifiques du savoir. C'est l'articulation entre ces deux formes de savoirs, le passage de l'idée à la pensée, de l'abduction à l'induction puis la déduction qui constitue la matière réflexive de la formation.

De ce fait la formation aux activités médiatrices, avec ou sans objet, à leur analyse, la formation technologique, à l'appareillage à l'évaluation constituent des supports de choix à la révélation de l'ingenium des étudiants en ergothérapie.

#### **✓ Les médiations**

Les médiations sont indispensables dans la formation des ergothérapeutes. Derrière le générique « activités » il faut envisager un processus complet qui doit s'inscrire dans la formation et dans la pratique professionnelle. Ce processus est porté par trois axes : les activités, leur analyse et leur évaluation. Il ne s'agit pas seulement de saisir les apports thérapeutiques de telle ou telle activité, mais de comprendre aussi



L'activité comme structurelle de l'existence humaine et plus précisément de sa santé. L'activité est alors considérée comme l'interaction entre une personne et son environnement, c'est à dire comme occupation ; l'occupation est le support à la participation sociale.

### ✓ *L'analyse de l'activité humaine*

L'analyse est le pendant incontournable de la formation autour des activités humaines, au risque de n'engager qu'une proposition activiste<sup>1</sup> ou mécaniciste en étant centrée sur le manque. Autour de l'analyse de l'activité humaine se joue un choix fondamental qui impacte profondément l'identité professionnelle. En effet l'entrée par la pathologie ou par la personne et son environnement forge deux professionnels radicalement différents. La valeur de justice occupationnelle formulée au sein de l'organisation mondiale des ergothérapeutes (WFOT) guide éthiquement la pratique des ergothérapeutes autour du respect des droits occupationnels. Les occupations et la participation sociale sont les supports d'une qualité de vie et nécessitent de repérer et susciter à la fois le renforcement des capacités individuelles et la nature capacitante des environnements.

### ✓ *La technologie*

La technologie constitue une ressource importante pour l'ergothérapeute dans sa pratique et pour les personnes qu'il accompagne, informées de l'offre disponible. La formation prendra en compte les propositions technologiques existantes, leur rapide évolution et doit s'ouvrir en direction de l'innovation technologique dans les domaines qui intéressent directement les ergothérapeutes.

### ✓ *L'appareillage*

La réalisation de petits appareillages orthétiques ou prothétiques, ou de compensation nécessite un apprentissage sur le lieu de formation et sur les lieux de pratique. L'étudiant doit donc acquérir des savoir-faire ainsi que la démarche globale de conception de tels appareillages. L'IFE doit offrir la possibilité de réaliser ces appareillages avec des équipements dédiés et adaptés. La réalisation s'inscrit dans un processus technique mais aussi qui relève de la démarche de diagnostic et qui induit une réflexion sur le positionnement professionnel.

## ➔ **L'individualisation des parcours**

L'individualisation des parcours intervient à deux niveaux :

- ✓ *L'adaptation du parcours aux cursus antérieurs par des dispenses et allègements selon les dispositions mentionnées au Titre II de l'arrêté du 5 juillet 2010.*
- ✓ *Accompagner chaque étudiant dans le processus de professionnalisation*

---

<sup>1</sup> P. FREIRE : « s'il n'y a que de la théorie, c'est du bla-bla, s'il n'y a que la pratique c'est de l'activisme », Freire P. (2006), *Pédagogie de l'autonomie : savoirs nécessaires à la pratique éducative*, Paris, Erès

Pour inscrire cela dans un parcours nous avons élaboré une fonction « liante » au sein des Unités d'Intégration prenant appui sur deux types de groupes :

- ✓ *Les Groupes de Réflexion de d'Analyse de la Pratique Professionnelle (GRAPP). Ces groupes permettront aux étudiants de réfléchir et de réinterroger leurs pratiques pendant les périodes de professionnalisation (stages) mais aussi pendant les périodes de formation théorique à l'IFE.*
- ✓ *Les Groupes de Suivi Professionnalisation et Réflexivité (GSPR) Ces groupes permettront le suivi de l'orientation et de la professionnalisation de l'étudiant pour penser et orienter sa propre formation. Ce suivi peut se faire en présentiel ou à distance notamment en utilisant des outils collaboratifs numériques tels que la classe virtuelle.*

Ce groupe favorise l'analyse des expériences et permet de révéler les savoirs pratiques et les liens avec les connaissances d'où ils puisent leurs sources. Il repose sur la coopération et la réciprocité formatrice. C'est un espace d'alternance. L'hybridation des formations avec du non présentiel doit également permettre de l'animation collective, y compris pendant les périodes de professionnalisation en associant les formateurs de terrain. Ce groupe aura aussi pour objectif de permettre aux étudiants de prendre de la distance par rapport à leurs représentations et de s'inscrire dans la démarche réflexive de la recherche (construction d'une problématique, d'hypothèse de recherche...)

Il s'agit d'articuler expériences, savoirs pratiques et les connaissances auxquelles ils se réfèrent afin de produire une démarche réflexive. A ce stade les expériences professionnelles et les questions qu'elles suggèrent constituent sujets et hypothèses de recherche.

Cette démarche est accompagnée par des professionnels et des chercheurs qui apportent un étayage scientifique et méthodologique (démarche, méthode et outils de recherche) articulée avec les accompagnements à l'élaboration du mémoire qui seront précisés par la suite.

### **Alternance et parcours de stages: usage du portfolio**

Le portfolio est le support de la construction identitaire et de développement d'une posture réflexive qui suit l'étudiant tout au long de son parcours. « *Il est destiné au suivi du parcours de formation et à la capitalisation des éléments de compétences au cours des stages* »<sup>2</sup>. Articulant connaissances et pratiques, il soutient le questionnement, la curiosité, la capacité d'analyse, l'autonomie de l'étudiant à agir et interagir en sécurité avec la personne, à s'interroger sur les bénéfices et les risques des choix thérapeutiques. Il sert de lien entre l'IFE et les terrains de stage et permet au tuteur de stage d'accompagner l'étudiant dans le développement de nouvelles compétences.

### **➔ La planification de l'alternance**

La durée des stages est de 36 semaines de 35 heures soit 1260 heures sur toute la formation. Les situations de stage peuvent varier de 5 à 7 car deux périodes de stage peuvent être fractionnées en fonction des projets de formation des étudiants.

La répartition se fait selon l'organisation suivante :

---

<sup>2</sup> Annexe III, référentiel de formation, arrêté du 5 juillet 2010 relatif au diplôme d'Etat d'ergothérapeute

- *Semestre 2 (Première année) : 4 semaines*
- *Semestre 3 (Deuxième année) : 8 semaines*
- *Semestre 4 (Deuxième année) : 8 semaines*
- *Semestre 5 (Troisième année) : 8 semaines*
- *Semestre 6 (Troisième année) : 8 semaines*

La personnalisation du parcours de stage est intégrée dans l'accompagnement réalisé en UI avec le GSPR.

### ➔ **Les lieux de stage en lien avec les obligations réglementaires**

L'enseignement clinique et situationnel des ergothérapeutes s'effectue au cours de périodes de stages dans des milieux professionnels en lien avec les besoins de santé et la demande sociale. Les stages sont réalisés dans des dispositifs visant :

- la participation sociale de personnes en situation de handicap ou vulnérables ;
- la prévention et l'éducation à la santé ;
- la compensation de situations de handicap.

Le parcours de stage des étudiants comporte un stage minimum dans chacun des trois domaines suivants :

1. Soins de suite et de réadaptation, de courte ou longue durée ;
2. Soins en santé mentale : psychiatrie, pédo-psychiatrie, géro-psycho-geriatrie, psycho-geriatrie ;
3. Intervention sur des lieux de vie : domicile, hébergement, travail, scolarité, loisirs...

Les étudiants seront en stage sur des sites reconnus « qualifiants » par l'IFTS, choisis parmi ceux qui sont reconnus qualifiant en fonction de ressources qu'ils peuvent offrir aux étudiants et lorsque il remplissent les obligations réglementaires:

- expérience professionnelle du tuteur de trois années minimum ;
- ressources mises à disposition de l'étudiant et les activités sont en lien avec l'acquisition des compétences ;
- existence d'une charte d'encadrement et d'un livret d'accueil de l'étudiant.

### ➔ **Les modalités d'encadrement et de tutorat**

Le projet pédagogique de l'IFTS fait de l'alternance intégrative et de l'éc(h)o-formation des principes fondamentaux de la professionnalisation à travers la formation pratique... au-delà du stage.

Le projet de professionnalisation par l'alternance de la formation d'ergothérapeute s'inscrit dans ce cadre. La formation pratique est l'un des éléments de la qualité du projet pédagogique de l'IFTS et participe à l'acquisition des compétences dans chacun des domaines identifiés au

sein du référentiel professionnel au même titre que la formation théorique et ne saurait être dissociée de cette dernière. C'est sur cette base que seront négociées les modalités d'encadrement et de tutorat.

La formation conduit à un diplôme d'Etat de grade licence et reste une formation professionnelle, fondée sur l'alternance, dans un contexte de modification profonde des figures d'emploi, d'où la nécessité de relations fortes de l'IFTS avec le champ professionnel qui est fortement présent au sein de l'institut.

✓ *Le site qualifiant : une organisation apprenante*

La professionnalisation interroge le sens et la portée de la transmission des savoirs situés. Il s'agit donc de souligner en quoi elle mobilise des savoirs et des compétences en situations professionnelles, celles-ci provenant d'un univers organisationnel et social marqué culturellement. Elle renvoie aux attendus de l'organisation de travail et se réfère à des critères posés par l'organisation ou institution professionnelle. Au triptyque personnes en formation/sites qualifiants/IFTS, il convient d'ajouter les personnes La notion de site qualifiant peut, être entendue comme le fait que l'organisation qui accueille le stagiaire est une « organisation apprenante ». Pour ce faire, les compétences et les interventions de chacun doivent être repérées et explicitées. Le site qualifiant devient une organisation apprenante lorsque les interventions et les compétences des services et des professionnels sont clairement visibles, c'est-à-dire écrites. C'est après cette étape de repérage que le site va pouvoir proposer une offre d'accueil de stagiaires pertinente et plus élargie.

Dans le cadre de la professionnalisation, le site qualifiant permet, de fait, l'apprentissage de la pratique professionnelle et l'acquisition de savoirs et connaissances. Il participe pleinement à l'acquisition des compétences présentées dans le référentiel et ce, dans la mise en synergie des interventions variées et des compétences pluri-professionnelles.

✓ *Un principe de co-construction de l'accompagnement à la professionnalisation de l'étudiant*

La pertinence de l'alternance nécessite un lien étroit avec les structures d'accueil des stagiaires. Cette alternance permet à l'étudiant de confronter ses divers savoirs aux réalités du terrain, favorise la confrontation des modèles, facilite la formalisation de l'expérience, conduit à une représentation plus juste de l'identité professionnelle. Durant le stage professionnel l'accompagnement des étudiants est assuré par les formateurs de l'IFTS et le tuteur. Ils participent à ce titre à la co-construction du projet global de formation de l'étudiant.

Ce principe de co construction s'appuie sur une dynamique de liens de proximité entre l'IFTS et les sites qualifiants. Aussi l'IFTS :

- ✓ *Accompagne les sites qualifiants qui le souhaitent dans leur démarche de construction, en se référant aux domaines de compétences du référentiel professionnel.*
- ✓ *Soutient les sites qualifiants dans la construction de leur projet d'accueil de stagiaires.*
- ✓ *Elabore avec l'ensemble des sites qualifiants accueillant des stagiaires, des critères d'évaluation en lien avec la réforme des études d'assistant de service social et le projet pédagogique de l'IFTS.*

✓ *Propose des journées de réflexion ou de formation sur différents thèmes en fonction des questions et des difficultés rencontrées sur les sites qualifiants.*  
Les employeurs représentant les sites qualifiants, de manière directe ou par l'intermédiaire de la désignation d'un référent professionnel sur chaque site, sont amenés à prendre une place importante dans la formation. C'est une véritable dynamique de dialogue, de réflexion, mais aussi de co-construction et co-évaluation qui peut s'engager.

#### ✓ *L'accompagnement du parcours de l'étudiant*

Durant son parcours de formation l'étudiant est accompagné par le formateur du groupe GSPR. Celui-ci assure la coordination avec l'établissement d'accueil, il est l'interlocuteur privilégié des tuteurs de stage et du référent administratif du stage et régule les difficultés éventuelles.

Il accompagne le tuteur dans l'utilisation du référentiel de compétences et des outils de suivi de la formation, le portfolio de l'étudiant est l'outil essentiel qui sert de lien et permet au tuteur de stage d'accompagner l'étudiant dans le développement de nouvelles compétences.

Le tuteur de stage est un ergothérapeute, par dérogation, un autre professionnel peut être désigné. Il est désigné par le directeur de l'institut de formation sur proposition du directeur de l'établissement d'accueil. Le tuteur est responsable de l'encadrement et du suivi de l'étudiant. Ses missions sont décrites dans le portfolio.

#### ✓ *Le cadre du stage*

Durant le stage, l'étudiant est placé sous la responsabilité administrative du représentant de l'établissement d'accueil qui a pour rôle d'assurer la gestion administrative du stage (*calendrier, lieu d'affectation, convention de stage, conditions d'accueil..*). La direction de l'établissement est responsable de l'encadrement des étudiants; elle est garante de la charte d'encadrement.

Différents documents encadrent le stage et engagent les parties prenantes:

##### - **La charte d'encadrement**

Etablie entre l'établissement d'accueil et l'institut de formation, elle est connue des étudiants, elle formalise les engagements des deux parties dans l'encadrement des étudiants.

##### - **Le livret d'accueil**

Un livret d'accueil spécifique à chaque lieu de stage est mis à disposition de l'étudiant.

Celui-ci comporte notamment :

- les éléments d'information nécessaires à la compréhension du fonctionnement du lieu de stage (type de service ou unité, population, dysfonctionnements présentés par les personnes soignées...);
- les situations les plus fréquentes devant lesquelles l'étudiant pourra se trouver ;
- les actes et activités qui lui seront proposés ;
- les éléments de compétences plus spécifiques qu'il pourra acquérir ;

- la liste des ressources offertes à l'étudiant dans le stage ;
- les modalités d'encadrement : conditions de l'accueil individualisé de l'étudiant, établissement d'un tutorat nominatif, prévision d'entretiens à mi-parcours, prévision des entretiens d'évaluation;
- les règles d'organisation en stage : horaires, tenue vestimentaire, présence, obligations diverses.

- **La convention de stage**

Une convention tripartite respectant la loi de 2014 sur l'encadrement juridique des stages, est établie et signée par l'IFTS, l'étudiant et l'organisme d'accueil. Elle précise les conditions d'accueil dans un stage précis et les engagements de chaque partie. Elle comprend la durée du stage et les modalités de son évaluation dans la formation du stagiaire. Elle garantit les assurances contractées par l'institut de formation et par les étudiants. Dans certains cas, cette convention peut être établie annuellement par établissement et comporter des avenants pour chacun des stages spécifiques.

- **Le portfolio de l'étudiant**

C'est l'outil destiné au suivi du parcours de formation et à la capitalisation des éléments de compétences au cours des stages. Il est centré sur l'acquisition des compétences, des activités et des interventions en ergothérapie. Pour le tuteur et les formateurs, il est un outil de lisibilité et un guide. Pour l'étudiant, il doit permettre de mieux organiser et évaluer sa progression. Il fait le lien entre les temps de formation en institut et les temps de formation en stage.

## ➔ **Les prestations offertes à la vie étudiante**

Les étudiants bénéficieront des services du CROUS de Grenoble: logement, restauration, culture... Des possibilités d'appui par le Crous (budget participatif étudiant) sont ouvertes à des initiatives étudiantes dans le cadre de la contribution à la vie étudiante dont ils s'acquittent.

L'accès aux services sport et santé de l'UGA est possible dans le cadre d'une inscription à l'université, selon la convention négociée.

Une association des étudiants existe et met en œuvre plusieurs initiatives (caisse de solidarité, banque alimentaire, soirées festives...).

Depuis 2011, l'IFTS a reçu le label H+ du Conseil Régional et se préoccupe de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants en situation de handicap.

La dimension internationale est envisagée pour nourrir une culture d'établissement favorisant le détour par l'autre pour le développement de compétences interculturelles et d'une démarche éthique face à l'altérité. Par notre politique internationale, nous souhaitons développer avec les étudiants, des débats croisés, citoyens et politiques autour de questions sociales et de santé. L'action à l'international contribue à une formation tout au long de la vie dynamique et participative, avec un déploiement des connaissances au niveau local.

L'IFTS fait donc de la formation, un temps d'ouverture au monde en référence aux cultures et aux métiers, à l'expérimentation et aux échanges nationaux et internationaux. Nous encourageons la réalisation de stages à l'étranger. Les aides à la mobilité dans le cadre d'Erasmus, et des bourses pour la mobilité internationale du Conseil Régional soutiennent le départ pour le plus grand nombre.